

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes
4B Sud-Charente
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION : 14 SEPTEMBRE 2018

N°2018-06-01

Conseillers en exercice : 62
Conseillers titulaires et suppléants présents : 42
Conseillers votants : 41

Dont pouvoirs : 3

Pour : 41
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2018 et le 20 septembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Lagarde sur le Né, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT, Président.

Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame Maryse BOUCHER-PILARD remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : Mme IDIER Chantal – **BAIGNES** : M. DELETOILE Gérard, Mme BOUCHER-PILARD Maryse, M. BAUDET Pierre – **BARBEZIEUX** : M. MEURAILLON André, M. CHAUVIN Thierry, M. RENAUDIN Vincent, Mme DELPECH de MONTGOLFIER Anne, M. DELATTE Benoît, Mme LELIEVRE Dominique, Mme GARD Patricia, M. GUERN Joël, M. BUZARD Laurent – **BARRET** : M. CHATELIER Dominique, M. PROVOST Jean-Jacques – **BORS DE BAIGNES** : M. ARNAUD Yvon – **CHANTILLAC** : M. MARRAUD Jean-Luc – **CHILLAC** : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène – **CONDEON** : M. BOUTIN Christian – **COTEAUX DU BLANZACAIS** : Mme GRENOT Marie-Pierre – **ETRIAC** : M. MASSE Bernard – **GUIMPS** : M. RAVAIL Pierre – **LACHAISE** : M. BLUTEAU Jacky – **LADIVILLE** : M. CHABOT Jacques, **LAGARDE SUR LE NE** : M. DESMORTIER Joël – **ORIOLES** : M. PETIT Bernard – **PASSIRAC** : M. de CASTELBAJAC Dominique – **PERIGNAC** : M. MONTENON Thierry – **REIGNAC** : Mme BELLOT Marie-Claude – M. DEAU Loïc – **SAINT-FELIX** : Mme AUBRIT Marie-Claire – **SAINT-MEDARD DE BARBEZIEUX** : Mme MONNEREAU Françoise – **SAINT-PALAIS DU NE** : M. DUBROCA Allain – **SAINTE-SOULINE** : M. FAURE Jean-Marie – **SALLES DE BARBEZIEUX** : M. VARENNE Michel – **VAL DES VIGNES** : M. MONNET Lionnel, M. DECELLE Guy, M. BARBOT Jean-Pierre.

Pouvoirs :

M. MAURICE Jacky (Bécheresse) a donné pouvoir à M. MONTENON Thierry (Pérignac)
M. BOBE Philippe (Barbezieux) a donné pouvoir à M. DELATTE Benoît (Barbezieux)
Mme SWISTEK Florence (Barbezieux) a donné pouvoir à M. MEURAILLON André (Barbezieux)

Etaient présents sans droit de vote :

M. GIRARD Guy (Angeduc), Mme GARNEAU Janine (Chillac), Mme MONTAUT Martine (Ladiville), M. TESTAUD Alain (Lagarde sur le Né).

Etaient excusés :

M. ARSICAUD Jean-Marie (Berneuil), Mme IMBERT Pascale (Berneuil), M. MAUDET Didier (Brossac), Mme SOULARD Annick (Brossac), M. TUTARD Christophe (Chalignac), Mme FOUASSIER Véronique (Condéon), M. MAUGET Bernard (Coteaux du Blanzacais), M. RAVAIL Pierre (Guimps), M. BONNAUD Pascal (Lachaise), M. BERGEON Frédéric (Montmérac), M. MOUCHEBOEUF Michel (Montmérac), Mme LAGARDE Isabelle (Orioles), M. GERVAIS Philippe (Saint-Bonnet), M. ROBIN Eric (Saint-Bonnet), Mme ROCHAIS Anne-Marie (Saint-Léger), M. VERGNION Philippe (Val des Vignes).

N°1 - Objet : Décision modificative n°1 du budget Général et du budget annexe Economie de la Communauté de Communes des 4B

Rapporteur : Monsieur le Président

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée l'adoption du budget prévisionnel de la communauté de Communes le 29 mars 2018.

A la suite de l'avenant du contrat départemental 2016-2018 et à la redéfinition des projets, et afin de permettre la fin de l'exercice budgétaire dans de bonnes conditions, il convient d'établir une première décision modificative pour les budgets de la Communauté de Communes.

Monsieur le Président en donne lecture.

En synthèse les éléments principaux à retenir sont les suivants :

Section d'investissement – budget Général : régularisation des cautions du conservatoire

- **Dépenses :**
 - o Un rajout de crédit au compte 165 « cautions », opération 700 (conservatoire) de +1 000 € afin de régulariser les cautions déjà remboursées
- **Recettes :**
 - o une recette supplémentaire au compte 165 « cautions », opération 700 (conservatoire) de +1 000 € afin de régulariser les cautions déjà encaissées

Section d'investissement – budget Général : avenant contrat départemental

- **Dépenses :**
 - o Un rajout de crédit au compte 2317 « travaux en cours », opération 100 (château) de +55 000 € pour les travaux d'aménagement de l'étage
 - o Un rajout de crédit au compte 2317 « travaux en cours », opération 500 (centre équestre) de +103 200 € pour les travaux de toiture solaire
 - o Un rajout de crédit au compte 21735 « Agencement, aménagement », opération 320 (piscine de Baignes) de +9 444 € pour les travaux d'aménagement extérieur
 - o en contrepartie d'une diminution de la totalité des crédits sur les dépenses imprévues investissement de -50 131 €.
- **Recettes :**
 - o une recette supplémentaire au compte 10222 « FCTVA » de + 26 426 €, correspondant à ces travaux
 - o des rajouts et des transferts de crédits au compte 1323 « subvention Département » de + 91 087 € dont le détail est le suivant :
 - 1323 opération 350 (étude piscine Barbezieux) : - 1 574 €
 - 1323 opération 320 (piscine Baignes) : + 1 574 €
 - 1323 opération 100 (château) : + 30 000 €
 - 1323 opération 250 (voie verte) : - 4 858 €
 - 1323 opération 700 (conservatoire) : - 2 055 €
 - 1323 opération 500 (centre équestre) : + 68 000 €

Section d'investissement – budget Economie :

- **Dépenses :**
 - o Un rajout de crédit au compte 2183 « matériels informatiques », sans opération de +1 071 € et au compte 2051 « logiciel », sans opération, de +250 € pour l'acquisition de l'ordinateur du manager centre-ville
 - o Un transfert de crédit du compte 2313 « travaux en cours » opération 600 (Maison Communautaire Pour l'Emploi) de – 1 084 €
- **Recettes :**
 - o une recette supplémentaire au compte 10222 « FCTVA » de + 237 €, correspondant à cet achat

Ouï cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- accepte les décisions modificatives des différents budgets 2018 telles que présentées ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

Certifié exécutoire par le Président
Reçu en Sous-Préfecture le : ...**25 SEP. 2018**.....
Publié ou notifié le :**25 SEP. 2018**.....
Touvérac, le**25 SEP. 2018**.....

Pour extrait conforme,
Touvérac, le 24 septembre 2018
le Président,
Jacques CHABOT.



